

ATLAS DE LA FRANCE UNIVERSITAIRE

Armand FRÉMONT*

Robert HÉRIN**

Jacques JOLY***

RÉSUMÉ L'Atlas de la France universitaire (1) trace, à travers de nombreuses cartes, les principales caractéristiques du système universitaire français public actuel et en montre les enjeux régionaux et locaux.

ABSTRACT The chief characteristics of the French university system are shown on many maps which bring out regional and local factors.

RESUMEN El Atlas de la Francia universitaria subraya, a través de numerosos mapas, las principales características del actual sistema universitario público francés y muestra lo que está en juego a escala regional y local.

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR • FORMATION • FRANCE • UNIVERSITÉ

• FORMATION • FRANCE • HIGHER EDUCATION • REGIONAL PLANNING • UNIVERSITY

• ENSEÑANZA UNIVERSITARIA • FORMACIÓN • FRANCIA • ORDENAMIENTO TERRITORIAL • UNIVERSIDAD

À l'heure où plus de la moitié des jeunes Français atteignent le niveau du baccalauréat, les études supérieures sont devenues un enjeu majeur pour le pays.

L'explosion des effectifs étudiants qui atteignent le million et demi, a bouleversé l'enseignement supérieur dans ses structures profondes, ses capacités d'accueil, ses relations avec l'emploi et, tout autant sa géographie. Les universités deviennent un enjeu de l'aménagement du territoire. Les régions, départements et villes participent au développement universitaire. Le Schéma Université 2000, véritable plan d'aménagement et de développement universitaire, prévoit l'extension et le renforcement de sites existants, la création de «pôles européens», de nouvelles universités en Île-de-France, dans le Nord et l'Ouest, et une large diffusion des instituts universitaires de technologie.

Dans la sélection de cartes qui suit, ont été privilégiés les phénomènes de mobilité des étudiants (fig. 1) et des enseignants entre les académies (fig. 2), les flux d'étudiants entre la France et les pays européens dans le cadre du programme

Erasmus (fig. 3) et les musées du Ministère de l'Éducation nationale, une richesse ignorée de nombreux Français (fig. 4).

Mobilité interacadémique des étudiants en cours d'études universitaires

Les déplacements d'une académie à l'autre peuvent avoir des causes multiples: changements de résidence de l'étudiant, de sa famille; orientation vers des études n'existant pas dans l'académie d'inscription initiale, cela en particulier lors des passages du deuxième cycle au troisième, très sélectifs, inscription à des concours qui ne sont pas préparés dans toutes les universités, etc. Sur les 1 100 000 étudiants inscrits dans les seules universités, un peu plus de 10% des étudiants (130 000 environ, 160 000 si l'on considère les changements d'inscription entre les académies parisiennes) sont inscrits dans une académie différente de celle dans laquelle ils ont commencé leurs études universitaires.

Les universités parisiennes détiennent à l'évidence la palme du recrutement hors académie. Certes les étudiants parisiens

* Recteur chancelier, Académie de Versailles.

** Directeur du CERA, URA 915 du CNRS, Université de Caen.

*** Université Pierre Mendès France, Grenoble; Conseiller au ministère de l'Éducation nationale.

(1) FRÉMONT A., HÉRIN R. et JOLY J., 1992, *Atlas de la France universitaire*, Montpellier, Paris, Reclus/La Documentation Française, coll. Dynamiques du territoire, 272 p., 142 cartes couleur, 10 tableaux, 30 photographies couleur et 1 carte h.t. 40x40 cm.

dans leur grande majorité sont inscrits à Paris depuis leur première année à l'université, mais 40 000 environ ont débuté leurs études dans une autre académie, soit un étudiant sur huit, un sur six ou sept si on ne prend pas en compte les étudiants nouvellement inscrits. À l'opposé, 15 000 à 20 000 étudiants inscrits dans les universités de province ont commencé leurs études universitaires dans la région parisienne. L'attraction parisienne concerne toutes les universités et toutes les académies.

En dehors des académies de l'Île-de-France, les académies attractives sont Montpellier, Strasbourg et Aix-Marseille. L'académie de Grenoble, dont le bilan des inscriptions des nouveaux bacheliers est négatif, se trouve aussi dans cette situation, ainsi que Corte où un étudiant sur cinq a d'abord été inscrit dans une université du continent.

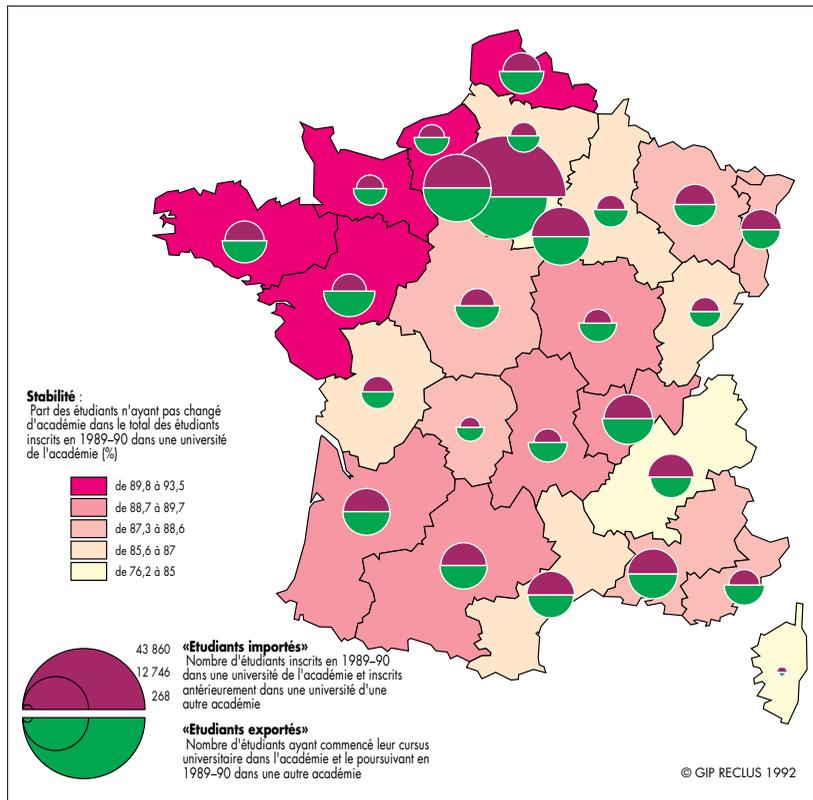
En revanche, celles de Lille, Bordeaux, Toulouse et Lyon, qui recrutent un certain nombre de leurs nouveaux inscrits dans les académies limitrophes, enregistrent des soldes légèrement défavorables.

Nantes, Limoges, Caen, Clermont-Ferrand, en ce qui concerne les nouveaux bacheliers, ont des bilans quasiment équilibrés avec les autres académies. Les échanges en cours d'études sont par contre fortement déficitaires: ce sont des académies qui attirent peu, mais qui en revanche contribuent au gonflement des effectifs des académies les plus attractives, celles de la région parisienne en premier lieu.

Les autres académies ont des soldes fortement négatifs, tant en première inscription des nouveaux bacheliers qu'en cours d'études, non pas tant parce qu'elles recrutent moins que d'autres dans les universités des autres académies, qu'en raison des nombreux départs de leurs universités vers d'autres universités. Il s'agit des académies d'Amiens, Reims, Rouen, Orléans-Tours, Dijon, Besançon, Nice, Poitiers.

Origine géographique et mobilité des enseignants

La stabilité des enseignants-chercheurs, et *a contrario* leur mobilité, ont été saisies en comparant leur lieu de naissance et leur lieu d'exercice actuel (sans tenir compte des changements géographiques intervenus entre la naissance et la date d'observation de l'activité). Les données présentées ici ne sont donc qu'une photographie rudimentaire d'un phénomène dont toute la complexité ne pourrait être saisie que par une



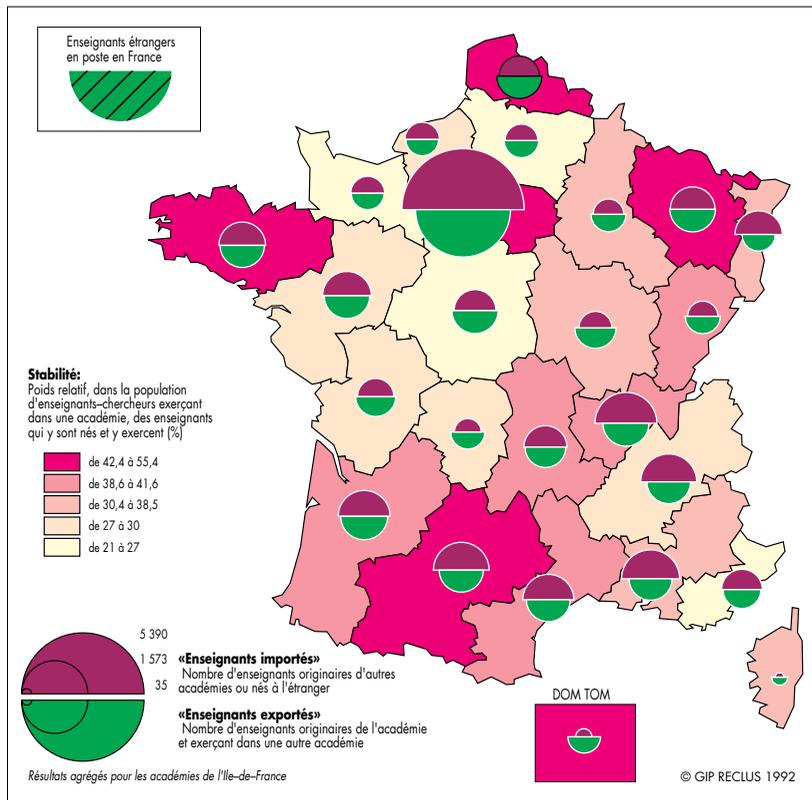
1. Mobilité géographique des étudiants au cours de leurs études universitaires

analyse dynamique dans le temps et l'espace, tenant compte notamment des lieux où s'est déroulée la scolarité des enseignants. Elles permettent toutefois de dégager des disparités académiques significatives.

En 1989-1990, 34 000 enseignants-chercheurs exerçaient dans les établissements d'enseignement supérieur. Seulement 38,7% d'entre eux exerçaient dans leur académie de naissance et 11,4% venaient de l'étranger.

Disparités académiques du taux de stabilité. Le taux de stabilité correspond à la proportion, dans la population d'enseignants-chercheurs exerçant dans une académie, de ceux qui y sont nés. L'académie de Lille est la seule académie où le poids des enseignants-chercheurs nés dans l'académie est supérieur à celui des enseignants venus d'ailleurs. Les autres académies ayant un taux de stabilité supérieur à 40% sont celles de Nancy-Metz, Rennes, la région Île-de-France, Toulouse, Bordeaux et Clermont-Ferrand ainsi que les départements d'outre-mer; les académies de Lyon et Montpellier ont un taux de stabilité légèrement supérieur au taux moyen. À l'opposé, les académies où la stabilité est la plus faible sont celles d'Amiens, d'Orléans-Tours et de Nice (taux inférieur à 25%).

Variations des taux de stabilité selon le grade. L'écart entre la stabilité des professeurs (36,5 %) et celle des maîtres de conférences (40,3%) est faible, la stabilité des maîtres de



2. La mobilité des enseignants-chercheurs

conférences étant légèrement plus forte (+ 3,8%). Des variations de ces écarts sont néanmoins constatées: plus de 13% d'écart entre les deux taux dans les académies de Poitiers, Caen, Amiens où les taux de stabilité des professeurs sont parmi les plus faibles (moins de 20%); écart de 17,7% dans l'académie de Besançon dû au taux élevé de stabilité des maîtres de conférences. Les taux de stabilité des professeurs et des maîtres de conférences sont par ailleurs identiques ou très proches dans les académies de Toulouse, Lyon, Montpellier, Strasbourg et la région Île-de-France.

Académies d'accueil et académies de départ. Les paramètres retenus — le nombre d'enseignants nés dans l'académie exerçant dans une autre académie et le nombre d'enseignants nés dans une autre académie où à l'étranger venus exercer dans l'académie considérée — permettent de distinguer trois catégories d'académies:

- les académies d'accueil, qui reçoivent plus d'enseignants qu'elles n'en exportent: la région Île-de-France, les académies de Lyon, Aix-Marseille, Grenoble, Toulouse, Strasbourg ainsi qu'à un degré moindre Montpellier, Bordeaux, Nantes et Nice;
- les académies de départ, qui exportent plus d'enseignants qu'elles n'en accueillent, sont avec les départements d'outre-mer: Dijon, Limoges, Orléans-Tours, Clermont-Ferrand, Besançon ainsi que Poitiers, Reims et la Corse;

- les autres académies sont celles où les flux d'enseignants sont à peu près équilibrés. Ces flux peuvent être d'importance variable, relativement peu importants dans l'académie de Lille par rapport au poids des enseignants stables, proportionnellement plus forts comme à Amiens.

Musées de l'Éducation nationale et recherche en muséologie

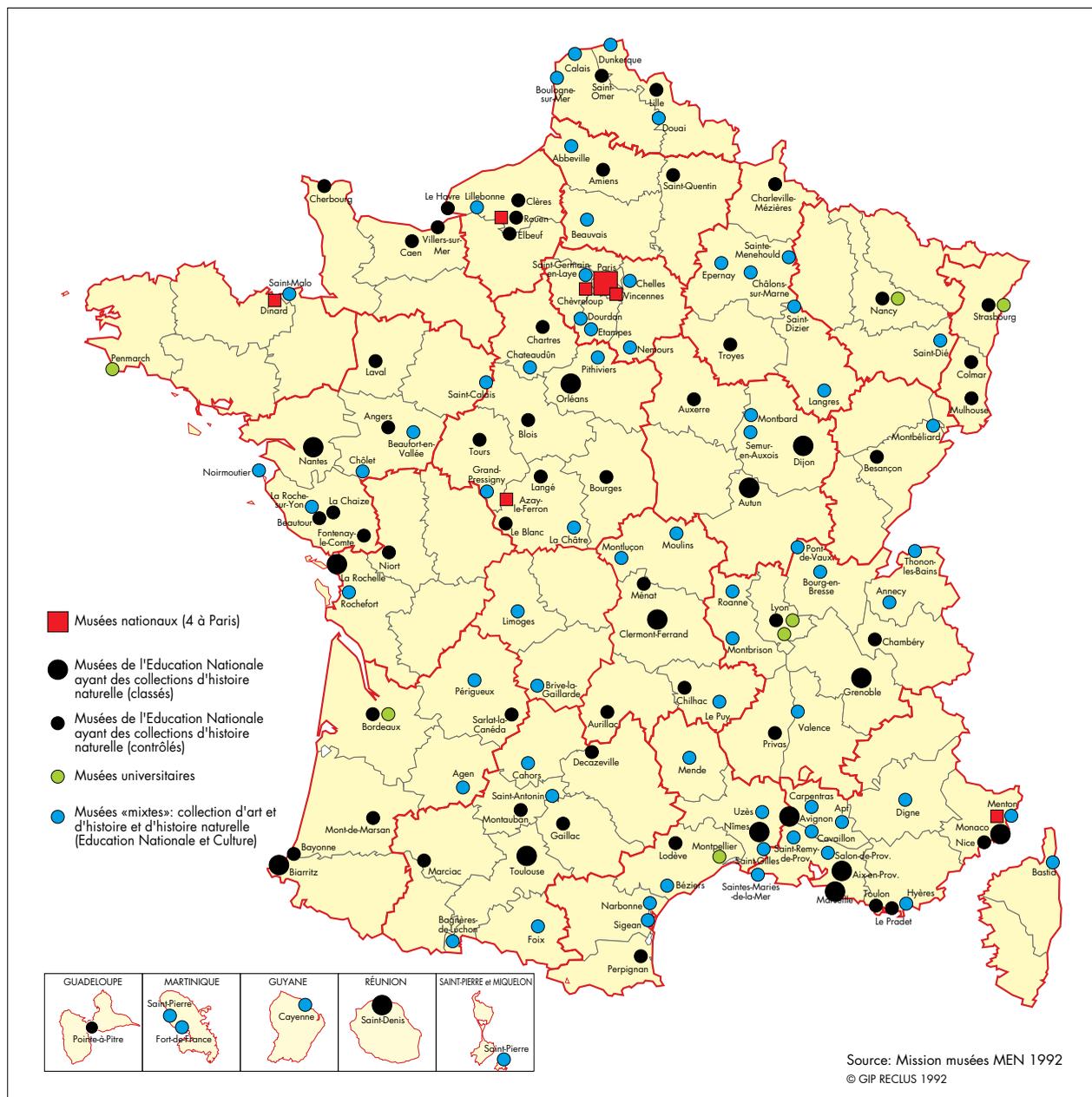
Le ministère de l'Éducation nationale possède un potentiel muséographique d'une richesse exceptionnelle: quatre musées nationaux à Paris, un réseau de 187 musées d'histoire naturelle en province, quelques musées consacrés aux techniques de l'éducation, et diverses collections conservées dans des universités.

Créé en 1635, le Jardin royal des plantes médicinales est devenu le Muséum national d'histoire naturelle, avec pour mission la conservation et l'enrichissement des collections, la recherche fondamentale et appliquée, l'enseignement et la diffusion des connaissances, à l'intention de tous les publics. Longtemps privée d'entretien,

la grande galerie de zoologie va bientôt revivre sous la forme d'une «galerie de l'évolution», après les importants travaux en cours. Modernisation et réaménagement concernent aussi le palais de la Découverte, créé en 1937; le musée national des Techniques, au Conservatoire national des arts et métiers, héritier des cabinets de curiosité du XVII^e siècle et le musée de l'Homme, au palais de Chaillot.

En dehors des collections détenues par le Muséum, les collections publiques d'histoire naturelle sont en grande partie conservées par les 180 musées de province, municipaux ou départementaux, placés sous tutelle ministérielle. Ils sont l'objet d'un intérêt grandissant du public. En 1990, le musée Guimet d'histoire naturelle de Lyon a reçu 315 000 visiteurs, le musée de Nantes 110 000 et le musée zoologique de Strasbourg où un jardin des sciences est en cours de création, 76 000.

La conservation des collections «historiques» est une des préoccupations majeures des musées de sciences naturelles. Tous les ans, les grands chantiers de fouilles archéologiques livrent, en effet, une quantité d'objets préhistoriques qu'il faut mettre en fiche, cataloguer, classer et conserver. En prenant appui sur des laboratoires d'universités (Aix-Marseille 2, l'université de Provence, l'institut de Paléontologie humaine à Paris, le laboratoire du musée de l'Homme) et sur des

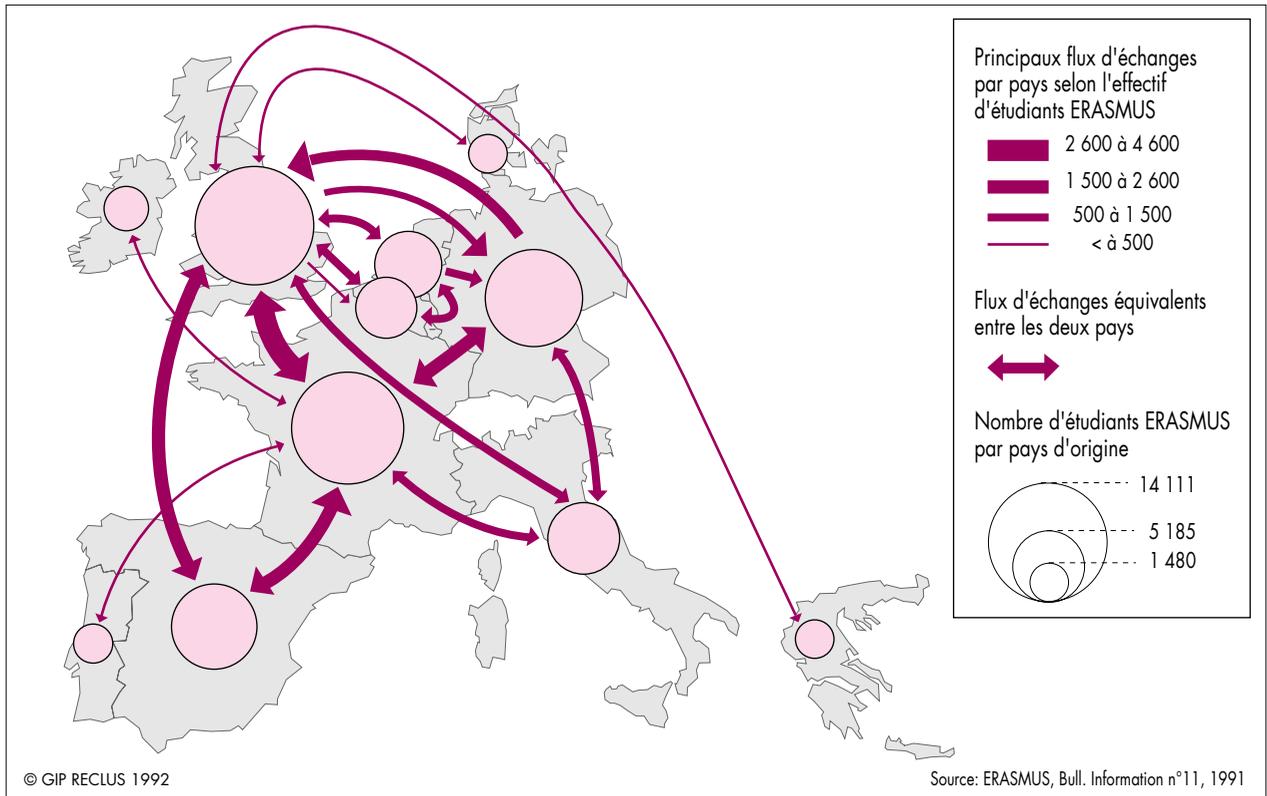


3. Les musées de l'Éducation nationale

laboratoires installés sur des sites préhistoriques (au Lazaret à Nice, à Tautavel, etc.), il s'agit de rassembler toutes les données pour offrir une base informatique unique à tous les chercheurs français et étrangers.

Nés d'un idéal de partage de savoir et d'éducation populaire, puis progressivement abandonnés et en marge du système, ces musées renaissent aujourd'hui grâce aux volontés conjugués de l'État et des collectivités locales. Rattachée à la Direction de la programmation et du développement universitaire

d'abord, puis à la Direction de la recherche et des études doctorales, la «Mission musées» a pour charge de valoriser ce patrimoine scientifique et technique. L'intérêt croissant du public pour les progrès techniques, le devenir de la Terre, la protection de l'environnement, la volonté d'ouvrir l'école et de décloisonner le savoir font que ces musées peuvent être un relais important de la connaissance et des carrefours d'information, de documentation et de rencontre entre l'école, les chercheurs et le grand public.



4. Courants d'échanges d'étudiants dans le cadre du programme ERASMUS entre pays de la CEE, en 1991-1992

La France dans les flux d'échanges d'ERASMUS

Les flux d'étudiants accueillis en France ou partant de notre pays dans le cadre des programmes ERASMUS montrent une situation contrastée. Dans la hiérarchie des partenaires des établissements français, le Royaume-Uni occupe la place principale. Près de 3 500 étudiants français suivent des formations ERASMUS dans des établissements du Royaume-Uni; et les établissements français accueillent un peu plus de 3 000 étudiants anglais. L'Allemagne arrive au second rang. Les pays méditerranéens précèdent les petits pays de l'Europe du Nord. Les liens historiques, le facteur linguistique, l'attractivité culturelle jouent pleinement leur rôle.

Il faut toutefois préciser que ces flux organisés par les établissements dans le cadre des programmes de la CEE ne concernent qu'une partie de la mobilité totale des étudiants européens. Ils ne tiennent pas compte de la mobilité spontanée, qui est parfois très forte: tel est par exemple le cas des Grecs qui, pour une part significative, font leurs études à l'étranger sans figurer pour autant dans les programmes européens d'échange d'étudiants.

Certaines universités françaises ont relevé le défi de la mobilité depuis longtemps et sont passées d'un stade artisanal à une

véritable politique d'échanges universitaires internationaux, le programme Erasmus apportant un souffle nouveau et quelques fonds. Mais seuls huit établissements français comptent, rapportés à leurs effectifs, plus de 1% d'étudiants ERASMUS. Les universités les plus «européennes» en ce sens ne sont ni les plus volumineuses ni les plus anciennes; et Saint-Étienne, Chambéry, Mulhouse, Valenciennes, qui sont des universités récentes et pluridisciplinaires, trouvent dans ce domaine une spécificité certaine, avec un choix de filières de portée internationale.

Le phénomène de proximité des frontières, l'ancienneté des actions, les aides des diverses collectivités territoriales dont certaines accordent des bourses complémentaires aux étudiants de leurs établissements d'enseignement supérieur, sont autant de facteurs qui expliquent la carte de l'origine régionale des étudiants français partant à l'étranger dans le cadre des programmes européens. Rhône-Alpes, grâce à l'antériorité des systèmes d'échange mis en place par les universités grenobloises, se taille une place importante alors que Paris, où les difficultés d'intendance sont grandes, n'est pas dans la position dominante qui est la sienne habituellement.

